

PROJET
DE SCHEMA
INTERREGIONAL
DU MASSIF
DES PYRENEES

Pyrenées

nouveaux horizons



Tendances pyrénéennes

Le massif a gagné
21 000 ménages
entre 1990 et 1999

34 % des revenus pyrénéens
est issu de l'activité touristique

Entre 1993 et 1999, les flux
de marchandises transpyrénéens
ont augmenté de **75 %**

La superficie forestière couvre
la moitié de l'espace
du massif

On dénombre aujourd'hui
6 000 exploitations
pastorales dans les Pyrénées

Depuis une quinzaine
d'années, les Pyrénées
ont amorcé une
dynamique de croissance,
marquée par un regain
d'attractivité. Solide
migratoire positif,
augmentation des
revenus, réduction des
inégalités territoriales...
le massif rattrape
progressivement son
retard pour s'aligner sur
les grandes tendances
nationales, voire
européennes.

UNE SPECIALISATION RESIDENTIELLE

Cet alignement
s'accompagne d'une
spécialisation socio-
économique dans l'accueil
touristique et résidentiel
de populations urbaines.
en particulier des
retraités. Les revenus
et l'emploi du massif
sont fortement
dépendants de cette
nouvelle économie
résidentielle.

A l'échelle interrégionale,
des bassins économiques
transfrontaliers, de plus en
plus intégrés, émergent.
et touristique.

UNE OUVERTURE CROISSANTE DU TERRITOIRE

Les Pyrénées ont su tirer
profit de leur position
stratégique, en s'intégrant
dans des échanges franco-
espagnols croissants.
A l'échelle transnationale,
les deux extrémités
du massif exercent
une fonction de couloir
de transit entre la
péninsule ibérique
et le reste de l'Europe.

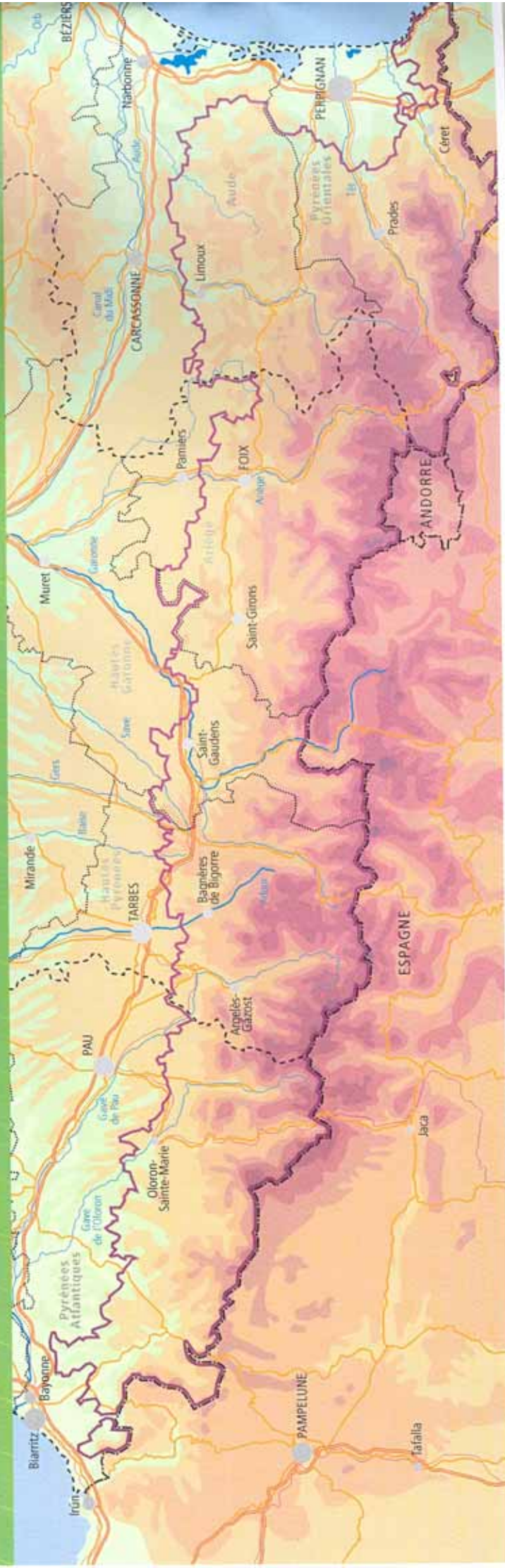
A l'échelle interrégionale,
catalan, constituant
un espace fortement
spécialisé dans l'économie
de résidents et
de touristes.

L'EMERGENCE DE TROIS ENSEMBLES TERRITORIAUX

Sur le territoire
pyrénéen se distinguent
trois « systèmes
socio-économiques » :
le système basco-
béarnais caractérisé
par une économie
productive importante ;
le système central,
encore très dépendant
de la métropole
toulousaine ; et le système
catalan, constituant
un espace fortement
spécialisé dans l'économie
de résidents et
de touristes.

UN CAPITAL ECONOMIQUE MIS EN DANGER

L'attractivité renforcée
de la montagne n'est pas
sans poser problème.
Les pressions exercées
sur le patrimoine naturel
et écologique sont
croissantes. Les activités
agricole et forestière,
qui outre leur fonction
« productive » permettent
d'entretenir ce patrimoine,
doivent aujourd'hui
prendre en compte
la présence croissante
de résidents et
de touristes.



nouveaux horizons pour les Pyrénées partenaires



UNE NOUVELLE DONNEE, DE NOUVEAUX ENJEUX

Du fait d'une attractivité retrouvée, les Pyrénéens portent aujourd'hui un regard nouveau sur leur politique de développement. Le projet Pyrénées Nouveaux Horizons, exprimé dans le Schéma interrégional de massif, a donc choisi d'engager une politique fondée sur un principe d'échanges réciproques entre les Pyrénées et le monde extérieur. Il s'agit de mettre en avant la valeur ajoutée que le massif est en mesure d'apporter à ses partenaires régionaux, nationaux et européens.

UN SCHEMA PORTEUR D'UNE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT

Cette dynamique positive s'accompagne néanmoins d'incertitudes fortes, que les Pyrénées se doivent d'intégrer. En se fixant comme horizon un avenir à 15 ans, le projet Pyrénées Nouveaux Horizons doit préparer le territoire à relever les défis de demain : réchauffement climatique, tournant énergétique, et plus grande sélectivité des interventions publiques consacrées à l'aménagement du massif. Pour s'adapter à ces grandes évolutions, les Pyrénées doivent s'engager dans une double logique de changement : un changement dans la manière de gérer les relations homme-nature, mais aussi dans les relations que le massif entretient avec l'extérieur.

DE NOUVEAUX PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT À INSTAURER

L'application de cette stratégie de changement impose de mettre en place des modes de fonctionnement nouveaux et adaptés. La première étape consiste à instaurer une **gouvernance locale élargie**, qui permettra aux résidents et à l'ensemble des usagers de la montagne d'être associés à la mise en œuvre du Schéma interrégional de massif. Les Pyrénées devront également se montrer **innovantes**, en termes de projets, mais aussi en alimentant l'innovation locale par la mobilisation de connaissances, la réalisation de recherches ciblées, la sensibilisation du public... Enfin, il s'agira de responsabiliser l'ensemble des acteurs (institutionnels, économiques, associatifs, usagers) à la mise en application d'un **management environnemental**, sur tous les actes quotidiens : occupation de l'espace, consommation d'énergie, d'eau, gestion des déchets...

4 axes pour agir



Un territoire d'excellence dans la gestion environnementale
= une contribution du massif au maintien de la biodiversité



Un territoire de coopération et d'échange
= une contribution du massif à l'avenir des espaces transnationaux



Un territoire d'équilibre, producteur de valeur ajoutée
= une contribution du massif à l'avenir des régions



Un territoire cultivant la richesse de ses diversités
= une contribution du massif à l'avenir de ses Vallées et de ses Pays

4 Fonctions pour piloter le changement

- Une fonction de **représentation politique** des collectivités pyrénéennes négociation et maîtrise d'ouvrage directe des projets
- Une fonction de **gestion et de coordination opérationnelle** mise en cohérence des actions engagées, gestion administrative et financière
- Une fonction d'**animation et d'accompagnement technique** au service des porteurs de projet
- Une fonction de **pilotage global** de mise en œuvre du projet organe délibérant et d'évaluation

UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE DANS LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

DEFI

Dans un contexte de sélectivité accrue des projets territoriaux dans les nouvelles programmations, les Pyrénées seront amenées à identifier clairement une spécificité capable de susciter un intérêt pour le massif, à l'échelle européenne et nationale. L'excellence dans la qualité de gestion environnementale et patrimoniale est un des atouts sur lequel le Schéma souhaite s'appuyer, en tirant parti de la qualité du patrimoine existant et de la sensibilité croissante des populations à ce sujet. Cet axe est essentiel, puisque l'ensemble des autres orientations devra en respecter les principes.

POINTS CLÉS

STRATÉGIE

- Renforcer l'organisation du massif pour donner plus de lisibilité à cette spécificité et lui permettre d'agir en partenaire
- Obtenir une reconnaissance de « territoire pilote » dans la gestion patrimoniale et le management environnemental, pour conduire des projets innovants et rechercher la viabilité de fonctions d'utilité collective non rémunérées (comme l'agropastoralisme)
- Mettre en place des moyens de régulation pour encourager la prise en compte de l'excellence environnementale dans le développement des activités (construction, accueil résidentiel...)

AGROPASTORALISME ET GESTION FORESTIÈRE

Le Schéma propose de créer de la valeur autour de ces activités, afin que leur fonction d'entretien du paysage soit également rémunérée. Les ressources nécessaires devront être mobilisées sur un périmètre de contribution le plus large possible, en considérant que le service rendu et la jouissance du territoire pyrénéen ne concerne pas seulement les habitants des Pyrénées.

LES STATIONS DE MONTAGNE

Pyrénées Nouveaux Horizons propose de renforcer la prise en compte des enjeux de gestion environnementale dans le développement des stations de montagne, en les incitant à une utilisation plus économe de l'espace (par une densification du bâti) et des ressources (eau, énergie, limitation des déchets), et en intensifiant leur productivité globale. Les différentes aides accordées devront évoluer pour intégrer progressivement ces critères.

UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Un tournant en matière de production et de consommation d'énergie dans les Pyrénées s'amorce avec notamment le choix de développer l'ensemble des énergies renouvelables (bois, solaire, géothermie, biogaz, éolien, hydraulique). Ce changement s'appuiera sur des appels à projets sur la conception des bâtiments publics et l'implantation de filières de production, adressés simultanément à des collectivités et des entreprises.

L'EXPÉRIMENTATION EN GESTION ENVIRONNEMENTALE

Faire reconnaître la qualité de la gestion environnementale du massif à l'échelle nationale et européenne est un objectif à poursuivre. La mise en place d'un programme d'actions cohérent porté par un « Observatoire de la qualité environnementale » (franco-espagnol à terme) pour suivre les progrès réalisés (en matière de consommation, rejets, climat) et pour évaluer les expérimentations locales et transfrontalières, sera encouragée.



UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION ET D'ÉCHANGE



DEFI

À l'interface du territoire national, de l'Andorre et de l'Espagne, les Pyrénées doivent contribuer au renforcement des échanges à l'échelle locale, à l'échelle des bassins économiques, et à l'échelle interrégionale et internationale. L'objectif est de tirer parti du potentiel représenté par cette relation nord-sud (élargissement des marchés, accords de production, transferts de connaissances...), en mutualisant les moyens et en minimisant les impacts négatifs liés aux besoins de transports. Parallèlement, les Pyrénées devront s'identifier clairement vis-à-vis de leurs partenaires extérieurs comme une entité porteuse de positions et d'objectifs communs franco-espagnols.



POINTS CLÉS

STRATÉGIE

- Développer les relations entre les différents acteurs (entreprises, opérateurs investisseurs, collectivités) comme soubassement d'une coopération transnationale renforcée.
- À l'échelle des proximités, donner, une dimension franco-espagnole aux actions expérimentales de gestion environnementale et de développement touristique.
- Au niveau du massif et des bassins en émergence, faciliter l'accompagnement de projets et la constitution de partenariat binationaux. Il s'agit aussi d'accompagner la création de supports interinstitutionnels franco-espagnols (conseil aux entreprises, formations communes, recrutement...)
- Favoriser sur toute la chaîne la perméabilité des Pyrénées (NTIC, formations nécessaires aux relations transnationales : langues, pratiques économiques et culturelles...)
- Être présent dans négociations inter-états et élaborer une position « Pyrénées » commune avec l'Espagne, l'Andorre et les régions quant aux solutions étudiées en matière de traitement des flux nord-sud.

UNE INSTITUTIONNALISATION

DE L'ALLIANCE FRANCO-ESPAGNOLE

Pour assurer les ambitions portées par le projet Pyrénées Nouveaux Horizons, le massif doit construire une identité trinationale (France – Espagne – Andorre) et une politique territoriale partagée, portée politiquement auprès des instances nationales et surtout européennes. Cette consolidation institutionnelle passera par la signature d'accords entre les régions transfrontalières des trois États, pour constituer progressivement une « mosaïque » d'alliances institutionnelles locales.

LE RENFORCEMENT

DE LA COOPÉRATION

ENTRE ACTEURS

Plus que sur le plan institutionnel, ce renforcement doit aussi être porté par les acteurs de la société civile. Grâce à une animation et des appuis techniques trinationaux (France, Espagne et Andorre), des expérimentations pratiques pourront être conduites dans plusieurs domaines : la gestion environnementale, la coopération scientifique, l'organisation de services à la population et aux entreprises, la promotion touristique commune du massif, l'organisation des transports de proximité...



DEFI

Dans une logique d'échange et de partage,

le Schéma doit pouvoir définir une politique de massif qui fasse sens pour chacune des trois régions qui le composent, en contribuant à leur développement. Il s'agit notamment d'assurer une valorisation optimale des ressources de la montagne (naturelles, agricoles, humaines...), d'accroître la valeur ajoutée produite dans le massif par la transformation sur place et la maîtrise de la mise en marché, et enfin, d'ouvrir de nouvelles filières ou de nouveaux secteurs productifs.

UN TERRITOIRE
D'ÉQUILIBRE,
PRODUCTEUR DE
VALEUR AJOUTÉE

POINTS CLÉS



STRATÉGIE

- Partager équitablement l'utilisation des ressources naturelles entre les régions du massif et l'extérieur et élargir la contribution nécessaire à leur gestion et à leur valorisation.
- Mettre en place des filières locales de production et de transformation, ouvertes sur le marché, en partenariat avec les organisations professionnelles régionales.
- Ouvrir de nouveaux champs productifs en cours d'émergence dans les zones urbaines pour insérer les économies productives locales dans un fonctionnement plus large.
- Attirer des savoirs et potentiels humains sur le massif, nécessaires à l'innovation, à la performance économique et à l'excellence en matière de management environnemental.

L'INVESTISSEMENT

TOURISTIQUE

Pyrénées Nouveaux Horizons

propose d'élargir l'offre touristique en encourageant la création de produits touristiques novateurs, durables et partenariaux. Pour cela, il propose d'organiser la recherche d'investisseurs, d'accompagner les entrepreneurs dans leur installation et de veiller à l'amélioration de la qualité des prestations proposées.

LES PRODUCTIONS

AGRICOLES ET

AGROALIMENTAIRES

Pour faire face aux difficultés des filières agricoles et agroalimentaires, le Schéma engagera des réflexions sur l'usage du foncier et accompagnera la spécificité des productions locales. La structuration des filières et la promotion de signes de qualité seront également favorisées.

LA TRANSFORMATION

DU BOIS

Souffrant de lourds handicaps, l'exploitation et la valorisation du bois feront l'objet de mesures d'accompagnement spécifiques. En amont, le Schéma propose de tester un nouveau mode de mise en concurrence pour l'entretien de la forêt. En aval, il s'agit d'inciter au développement de toutes les niches d'exploitation possibles (énergie, emballage...) et d'améliorer les conditions de transformation.

LES NOUVELLES

ACTIVITÉS

Les orientations fixées par le projet Pyrénées nouveaux horizons proposent de mettre en place de nouvelles activités et métiers (nécessaires à l'implantation de systèmes domestiques de production d'énergie, d'assistance informatique et télématique...) C'est tout un environnement culturel et éducatif (formations) qu'il s'agit de penser, tout en définissant des formules d'accueil et d'accompagnement d'entreprises innovantes, dédiées et adaptées aux créneaux les plus prometteurs.



DEFI

La mise en place d'une politique interrégionale de massif impose de soutenir le développement des vallées et des pays qui le composent, avec le souci de préserver un territoire riche d'identités diverses (multiplicité des terroirs, typicité des produits...) Les politiques globales portées par le Schéma devront donc être complémentaires vis-à-vis des enjeux et projets portés par les instances locales et devront permettre de réguler les conflits d'usage du sol, en particulier les rapports entre le bâti et les espaces naturels et agricoles.



UN TERRITOIRE
CULTIVANT
LA RICHESSE DE
SES DIVERSITÉS

POINTS CLÉS

STRATÉGIE

- Fonder l'image pyrénéenne sur la notion de « montagne vivante et habitée », en mettant en valeur la diversité des paysages, des cultures et des identités.
- Inciter les projets locaux à traiter de façon complémentaire les différentes activités des vallées (agriculture, tourisme, bâti, services...).
- Créer et mettre à disposition des méthodes et des outils opérationnels pour arbitrer les conflits d'utilisation du foncier.
- Soutenir la dynamique résidentielle pour accueillir des actifs et des cadres, et pour accompagner la création d'activités.
- Mettre à niveau les équipements de communication et les services résidentiels adaptés à la demande.
- Renforcer les dispositifs de mutualisation et de transferts de savoir-faire entre territoires locaux.

LE FONCIER

ET LA CONSTRUCTION

L'attractivité retrouvée des Pyrénées nécessite de réorienter le développement résidentiel de façon à ce qu'il prenne en compte les enjeux liés à la gestion environnementale (méthodes de construction HQE). La densification des zones déjà construites et la construction sur les pentes (pour réserver les fonds de vallées à l'agriculture) seront encouragées. Les documents de planification seront adaptés en conséquence (SCOT, PLU) et la mobilisation des ressources publiques nécessaires à l'acquisition de foncier stratégique sera envisagée.



UNE RÉGULATION

DES USAGES DE L'ESPACE

Outre les dispositions réglementaires, la gestion de l'espace pyrénéen passe par la mise en place d'organismes de gouvernance locale, qui sur ce point, auront un rôle très important à jouer. Ces lieux de rencontres entre tous les usagers de la montagne permettront de rechercher collectivement des modalités pratiques d'usage de l'espace, admissibles par tous, sous forme par exemple de chartes de « bonne conduite ».



UN PATRIMOINE

VIVANT

Les mutations en cours seront accompagnées pour mieux préserver le patrimoine, assurer une continuité historique et favoriser la diversité. Des liens entre tradition et modernité devront notamment être trouvés en terme de pratiques culturelles ou encore de réhabilitation du patrimoine bâti.



DES SERVICES POUR

LE DÉVELOPPEMENT

En plus de rétablir une offre locale pour du logement permanent, le schéma propose de créer à l'échelle des vallées, une offre de services attractive pour les jeunes actifs, notamment en matière de petite enfance, de loisirs, de culture, de services aux entreprises. Des « bouquets de services en réseaux » (têtes de réseau, points relais, services itinérants, services en ligne...) seront par exemple envisagés.



